

## **Les défis de la formation en Afrique au regard du nouvel ordre mondial**

## **The challenges of training in Africa in view of the new world order**

**KOUASSI N'guessan Jonas**

Enseignant-chercheur

Département de Philosophie

Université Félix Houphouët-Boigny

Laboratoire Société, Individu, Culture

Côte d'Ivoire

**Date de soumission :** 31/07/2024

**Date d'acceptation :** 09/09/2024

**Pour citer cet article :**

KOUASSI. N. J. (2024) «Les défis de la formation en Afrique au regard du nouvel ordre mondial», Revue Internationale du chercheur «Volume 5 : Numéro 3» pp : 1241-1253



**Résumé :**

Cet article présente l'investissement dans le capital humain comme la vraie richesse des nations. Basée sur la méthode analytique, cette étude montre que l'investissement dans le capital humain est un facteur majeur pour influencer sur l'ordre mondial. Il est temps que l'Afrique investisse dans un système de formation et d'enseignement adapté à ses réalités afin d'assurer un développement économique autonome. Le fond culturel africain est ainsi un impératif pour penser les savoirs. Les défis associés à l'institution éducative consistent à accroître le capital humain en vue de la valorisation des recherches. Il s'agit d'inscrire la recherche dans une dynamique vivante afin de rompre la dépendance de l'Afrique d'une science de marché. Axée sur l'innovation, la science et la technologie, la valorisation du capital humain garantit l'autonomie et la puissance des peuples. Le poids économique joue aussi un rôle politique potentiel dans la reconstitution de l'ordre mondial. La visibilité du continent sur la scène internationale est un atout pour influencer sur les décisions proposées ou imposées.

**Mots-clés :** Afrique ; Capital humain ; Ordre mondial ; Recherche ; systèmes d'éducation et de formation.

**Abstract :**

This article presents investment in human capital as the true wealth of nations. Based on the analytical method, this study shows that investment in human capital is a major factor in influencing the world order. It is time for Africa to invest in a training and education system adapted to its realities in order to ensure autonomous economic development. The African cultural background is thus an imperative for thinking about knowledge. The challenges associated with the educational institution consist in increasing human capital with a view to valorizing research. It is a question of registering research in a living dynamic in order to break Africa's dependence on a market science. Focused on innovation, science and technology, the valorization of human capital guarantees the autonomy and power of peoples. Economic weight also plays a potential political role in the reconstitution of the world order. The visibility of the continent on the international scene is an asset to influence the decisions proposed or imposed.

**Keywords:** Africa ; Human capital ; World order ; Research ; education and training systems



## Introduction

Les nations qui possèdent des gisements de capital humain vaste et en plein essor, peuvent rivaliser avec les autres nations mais aussi, participer à l'économie mondiale. Cela souligne l'importance de la formation. Les connaissances et les qualifications – le capital humain – jouent un rôle décisif dans le succès des sociétés. Malheureusement l'enseignement et la formation en Afrique, surtout dans les pays sub-sahariens se trouvent dans une indigence. Pour éviter l'influence du milieu extérieur, le capital humain se développe dans une culture. Un ordre culturel est alors attaché à l'acquisition des connaissances. Les pratiques et les outils pédagogiques évaluent la productivité des systèmes de formation, une réponse à l'inadéquation formation-emploi. Déterminant dans la productivité, le capital humain est un facteur endogène de la croissance et du développement au même titre que les infrastructures de transport et de communication. Il faut alors créer les conditions de la production des compétences dont l'Afrique a besoin pour accroître son stock du capital humain. Une telle préoccupation ne va de soi. Résoudre les difficultés liées au système de formation implique des défis à relever au regard du nouvel ordre mondial.

À l'horizon des relations internationales se dessine un nouvel ordre mondial multipolaire dont l'hégémonie des puissances est limitée. Il importe de penser dans cette optique les outils de l'autonomie de l'Afrique afin qu'elle puisse jouer un rôle majeur au sein de l'ordre mondial. Bâtir une Afrique unie et prospère, vision de l'Union Africaine, est une condition pour influencer sur l'ordre mondial actuel car le rapport de force reste le fondement des relations internationales. Penser le bien-être du peuple africain implique la qualité des ressources humaines, voire le capital humain.

Notre recherche est fondée sur la méthode analytique. Elle est un processus de collecte, d'analyse et d'interprétation des informations afin de faire des déductions et de parvenir à des conclusions. L'analyse permet d'identifier des problèmes mais aussi de générer des hypothèses qui facilitent leur résolution. Il est bien évident que la formation des hommes, base de la puissance économique et militaire influe sur l'ordre mondial. Alors, comment orienter la formation et la recherche en Afrique pour penser un ordre mondial alternatif ?

Investir dans le capital humain constitue un facteur majeur pour influencer sur l'ordre mondial. Pour atteindre cet objectif, il s'agira d'évaluer les systèmes de formation. Ensuite, montrer que les défis de la formation et de la recherche consistent à accroître le capital humain africain. Enfin, Justifier que le capital humain est un gage d'autonomie et de puissance.



## 1. Bilan du système éducatif

Réaliser l'ambition de l'Afrique, c'est-à-dire prendre en charge sa destinée, telle que définie par l'agenda 2063 repose sur la disponibilité des ressources humaines compétentes et qualifiées. Le document de la stratégie continentale 2016-2025 de l'éducation dresse un état des lieux du système éducatif. A première vue, au cours de ces dernières décennies, l'éducation en Afrique dans son ensemble est caractérisée par des progrès remarquables. La pyramide globale de l'éducation présente une base large au niveau du primaire (79%), un milieu étroit au niveau du secondaire (50%) et un sommet très étroit pour l'enseignement supérieur (7%). L'accroissement de la population scolaire masque d'énormes disparités et de multiples dysfonctionnements du système éducatif dans tous les sous-secteurs. Le préscolaire, l'enseignement professionnel et le supérieur sont sous-développés. Les systèmes d'éducation et de formation de l'Afrique subsaharienne sont également caractérisés par la démotivation du personnel et la mauvaise qualité de prestation des enseignements, des inégalités régionales et exclusions des groupes marginalisés à tous les niveaux de formation. En outre, un problème fondamental réside dans le fait que le système d'éducation et de formation est segmenté, sans ancrage en amont et en aval avec les secteurs économiques et sociaux.

Il en résulte de cet état des lieux plusieurs maux qui menacent la qualité du système éducatif. Les sous-secteurs clés manquent de politique d'investissement, ce qui justifie un accès limité. Au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, certains terminent leur cycle sans acquérir les aptitudes nécessaires requises à chaque étape. Cet état des choses résulte de la mauvaise qualité de l'enseignement, du manque de matériel didactique et des infrastructures. Face à ces difficultés, l'Union africaine doit relever plusieurs défis afin de réaliser sa vision qui est celle d'une Afrique pacifique et prospère, intégrée, dirigée par ses propres citoyens et occupant la place qui est la sienne dans la communauté mondiale et l'économie du savoir. La réalisation de cette vision implique la réorientation des systèmes d'éducation et de formation. Il s'agit de répondre aux besoins de connaissances, de compétences, d'innovation et de créativité nécessaires pour promouvoir les valeurs fondamentales africaines et propulser le développement aux niveaux national, régional et continental. « Il faut donc sortir du carcan colonial et s'inspirer de l'orientation de l'éducation originelle pour définir une finalité à l'école africaine en adéquation au devenir du continent » (Yameogo, 2021). L'éducation comme levier du développement politique, social et économique contredit l'idée selon laquelle l'école est une poudrière sociale, un lieu de production de chômeurs. L'éducation des masses est nécessaire pour remettre en cause le carcan colonial et accéder à l'indépendance politique et économique.



Il est temps de penser à une école endogène, loin du modèle hérité de la colonisation. Elle doit assurer la production des biens et services en vue d'un développement économique autonome. Il s'agit d'inscrire le système éducatif dans une logique d'adaptation de l'enseignement des disciplines aux réalités africaines. Or, « le constat actuel est que le système éducatif des pays du Sud est inféodé par les systèmes éducatifs classiques des pays colonisateurs produisent plus de demandeurs d'emploi que des créateurs d'emploi » (Fonkoua, 2006). Les programmes de formation sont des programmes importés avec des manuels qui ne répondent pas toujours aux besoins des populations. Cette situation expliquant la montée du chômage des jeunes révèle un malaise qu'éprouve l'école africaine. On peut plutôt parler d'un paradoxe dans la mesure où le chômage croît avec le niveau de scolarisation. Faute d'emploi, les diplômés exercent des petits boulots, deviennent des émigrés clandestins. Le phénomène de l'émigration des jeunes vers les pays du Nord est un cri d'alarme en vue de la révision des systèmes de formation et d'emploi car l'éducation est un support. « Son efficacité quant au développement économique dépend des modèles qu'elle diffuse, des motivations qu'elle suscite, des valeurs qu'elle transmet » (Hugon, 2018).

Le fonds culturel africain apparaît alors comme un impératif pour penser les savoirs. La décolonisation culturelle ouvre les perspectives de la réalisation d'une école africaine intégrée. Les systèmes éducatifs jouent un rôle crucial pour favoriser les innovations techniques et sociales. Les nouveaux modèles de développement sont construits sur une éducation de base inclusive et des formations professionnelles. Il est vrai que l'impact des réformes dans le système de l'éducation formation est difficile et contrasté, nul ne conteste que l'avenir des nations africaines se jouent dans les écoles et sera largement en fonction des réformes en cours ou envisagées.

## **2. Les défis de la formation et la recherche pour accroître le capital humain**

L'institution éducative est l'une des clés de l'avenir car elle est le lieu de la fabrique des capacités qui permettent de penser et de planifier l'avenir. Selon (Sall, 2020), « Toutes les sociétés dans le monde sont sommées d'effectuer des réajustements pour inventer, imaginer des voies nouvelles car non seulement le présent n'a pas de futur mais le futur n'est plus ce qu'il était ». Pour réaliser les ambitions du futur, il faut voir loin, voir large et analyser en profondeur les problèmes de l'éducation-formation. Le mal a ses racines dans le système hérité de la colonisation. Ayant une vocation essentiellement administrative, l'école était destinée à former les auxiliaires et les cadres de l'Administration qui faisaient cruellement défaut. L'école



africaine postcoloniale a accompli parfaitement cette mission, à la satisfaction de tous les partenaires du système : l'État recruteur, les familles, les formateurs et les produits eux-mêmes. Mais l'irruption de l'ajustement structurel dans le quotidien des Africains a eu des conséquences sur l'évolution des systèmes éducatifs de l'Afrique subsaharienne. La crise financière produit une dysfonction dans le système éducatif. L'État ne peut plus octroyer des bourses. « Du fait de l'ajustement structurel, les jeunes diplômés se voient privés de tout avenir dans des États où la fonction publique est pratiquement le seul recruteur » (Niandou Souley, 259). Les plans d'ajustement structurel étaient ressentis comme une ingérence étrangère. La critique du consensus de Washington est devenue scientifiquement légitime et même politiquement correcte. « Les États africains ont disposé d'argumentaires contre la tentation néolibérale d'ignorer les institutions laissées par l'histoire des sociétés, les réformes imposées à des moments mal choisis, les rigueurs macroéconomiques excessives, les risques de créer des États défailants » (Coussy, 2006). Cette situation réveille le traumatisme colonial. Bien que la crise de la société affecte le système éducatif, il faut s'affranchir de ce carcan pour inscrire la formation en respectant les exigences de la modernité. Bien entendu, le facteur humain est décisif. La qualité des hommes émerge dans les sociétés qui cultivent l'effort, le goût du travail bien fait et du dépassement de soi ; des sociétés qui valorisent l'excellence au lieu de se complaire dans la médiocrité ; des sociétés, enfin, qui développent le sens de la responsabilité au lieu d'entretenir la mentalité d'éternels assistés. L'un des rôles dévolus à l'éducation est de donner à l'humanité la maîtrise de son propre développement. Elle doit en effet permettre à chacun de prendre son destin en main afin de contribuer au progrès de la société dans laquelle il vit.

Pour réaliser l'aspiration de l'agenda 2063, à savoir : une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable implique d'importants investissements dans le domaine de la formation afin de développer un capital humain et social par une révolution de l'éducation et des compétences en mettant l'accent sur l'innovation, la science et la technologie. Vouloir atteindre cet objectif suppose un renoncement à la conception coloniale de la recherche scientifique. Elle véhiculait l'idée selon laquelle un certain domaine de la recherche soit un luxe pour l'Afrique. Cette conception fut adoptée par les gouvernants, prenant ainsi le relais des colons. Plusieurs programmes de formation et de recherche, « notamment la polarisation des actions sur les cultures d'exportation, obéissent davantage à des mécanismes d'extraversion du processus historique de domination économique et culturelle qu'à des nécessités scientifiques actuelles » (Coulibaly, 1989). L'État colonial a concentré ses centres de recherche dans



l'économie agricole. L'importance de ces instituts de recherche pour le cacao, le café, le caoutchouc et autres plantes similaires répondait aux besoins de l'Europe. (Edmond, 1936) relate un propos d'une conférence faite à l'académie des sciences coloniales, le 9 janvier 1936 : « Car je fais dépendre la prospérité de nos possessions de l'obligation de réorganiser leur production agricole. Je n'hésite pas à affirmer que l'existence de nos colonies, l'avenir de l'influence française dans ces territoires dépend essentiellement de cette réorganisation. » Loin des réels besoins des futurs États indépendants, la création des instituts de recherche agronomique visait l'avenir de l'empire colonial.

Aujourd'hui, changer de paradigme est nécessaire, il faut plutôt investir dans des recherches qui répondent aux besoins des populations. Inscrire la recherche dans une dynamique vivante a pour objectif de rompre la dépendance de l'Afrique à l'égard d'une science de marché. Toutefois, il faut concevoir la recherche scientifique selon les termes de (Ela, 2006) comme « est un élément fondamental d'une stratégie qui vise à transformer la société et à la préparer à se situer face aux défis auxquels elle est confrontée ». Pour réduire sa dépendance et assurer sa liberté, l'Afrique doit produire des connaissances scientifiques utiles à ses besoins. « Le choix d'un programme, d'une opération de recherche doit être fonction des priorités nationales de développement, des exigences du vécu quotidien. Ainsi, la recherche apparaît comme une activité pragmatique à visée utilitariste et hautement finalisée » (Coulibaly, 1989). Les capacités scientifiques et technologiques permettent de garantir les bases d'un développement économique et social. Ce développement fondé sur l'investissement dans les savoirs permet d'accroître le capital humain.

Le capital humain, défini comme le stock de capacités humaines économiquement productives, englobe le savoir, la santé, les compétences, l'esprit d'entreprise, la détermination et d'autres caractéristiques qui permettent de réussir. Selon (Touré, 2022), l'homme, en tant que richesse est en effet « soumis à un processus de perfectionnement et de valorisation de ses capacités. Aussi est-il considéré comme un capital investi de compétences susceptibles d'être constamment enrichies et développées par la formation et l'apprentissage ». Le faible indice humain de l'Afrique est justifié par un manque d'investissement. L'absence d'investissement dans le capital humain réduit les capacités des individus à se mettre au service de leurs nations, à déployer leurs pleines potentialités, ce qui plombe le développement. L'Afrique manque de main d'œuvre dans les secteurs en plein essor. Il s'agit notamment des industries extractives, l'énergie, l'eau, les infrastructures et la santé. Le déficit de travailleurs qualifiés, surtout dans le secteur extractif, les minerais et le pétrole extraits sont exportés pour être transformés. Cette





situation pénalise les entreprises locales et, par ricochet, le marché de l'emploi. Cependant, pour inverser cette tendance, l'investissement dans l'éducation est nécessaire, car le capital humain s'obtient par la formation. La notion d'éducation est extensive, elle inclut le savoir traditionnel, le patrimoine culturel qui peuvent promouvoir le développement.

La science moderne en Afrique est la conséquence d'un fait extérieur la colonisation, et non le produit d'une pratique culturelle propre aux populations. Selon (Ondo, 2004), la science pratiquée en Afrique n'est pas neutre, « elle participe dès le départ à l'entreprise de la légitimation de la logique coloniale ». Elle avait pour but de résoudre les problèmes auxquels fait face toute l'administration coloniale. L'Afrique s'apparente à un vaste laboratoire de collecte de matières premières dont la finalisation est réalisée ailleurs. Le défi des gouvernants consiste alors à affranchir les peuples du mimétisme technocratique afin d'accoucher des citoyens éclairés capables d'engager le progrès. La modernisation des sociétés passe par la maîtrise des savoirs. La promotion de la formation et de la recherche a pour objectif l'industrialisation.

### **3. Le capital humain gage d'autonomie et de puissance**

Le capital humain est la notion selon laquelle, les savoirs, le savoir-faire acquis par l'instruction, la formation et l'expérience représente certaines de nos plus précieuses ressources. Il englobe les connaissances, les qualifications et des caractéristiques personnelles telles que la persévérance. Pour les individus, l'investissement dans le capital humain procure un rendement économique en augmentant à la fois les taux d'emploi et les revenus du travail. Il convient donc « d'investir dans l'éducation et par extension dans la formation et l'expérience pour assurer les revenus futurs élevés et partant un bien-être » (Aissa & Reghioui, 2024) Les compétences peuvent être développées de façon formelle grâce au système éducatif ou de façon informelle via l'apprentissage et la formation sur le tas. Cette approche a pour objectif d'affranchir l'Afrique des conceptions de structures fixes du monde. Il s'agit de la reconnaissance de la légitimité des pensées provenant du continent africain. Rechercher une symbiose entre les recherches scientifiques et technologiques et la société est nécessaire pour « mettre en commun toutes les potentialités matérielles et humaines pour une convergence de toutes les forces vers la création, fruit de la rencontre de toutes les disciplines » (Coulibaly, 1989).

Notre siècle s'ouvre sur des déplacements historiques majeurs : l'Occident ne constitue plus le centre du monde même s'il est un acteur relativement décisif. Au cours des cinquante dernières années, les États de la périphérie ont été négativement affectés par un ordre mondial dominé





par les États-Unis et leurs alliés. Cependant, La disparition des monopoles de puissance de certains États donne ainsi naissance à un Nouvel Ordre Mondial. Les nouvelles puissances émergentes formulent une nouvelle vision pour un ordre alternatif. La nouvelle vision suggère un ordre mondial multipolaire plus démocratique et plus juste, fondé sur l'État de droit international, l'égalité, le respect mutuel, la coopération, l'action coordonnée et la prise de décisions collective de tous les États. La prévention contre l'hégémonie est l'essence de la vision d'un monde multipolaire.

L'ordre international suppose un état de paix. Selon (Aron, 1967), «il n'est pas interdit de tenter une définition de la société internationale à partir de l'état de paix et non à partir du risque de guerre, de considérer les épreuves de force et la compétition militaire comme les situations d'exception et non comme l'essence des rapports internationaux ». La paix est apparue, jusqu'à présent, comme la suspension, plus ou moins durable, des modalités violentes de la rivalité entre unités politiques. On dit que la paix règne quand le commerce entre nations ne comporte pas les formes militaires de la lutte. La typologie aronienne de la paix ressemble à celle de l'ordre interétatique dans la mesure où elle comprend trois types de paix, équilibre, hégémonie, empire : en un espace historique donné, les forces des unités politiques sont en balance, ou bien elles sont dominées par celles de l'une d'entre elles, ou enfin elles sont surclassées par celles de l'une d'entre elles au point que toutes les unités, sauf une, perdent leur autonomie et tendent à disparaître en tant que centres de décisions politiques. (Aron, 1962) critique l'équilibre pluripolaire car il pense que cette sorte d'équilibre s'exprime en une « rivalité d'États, chacun solitaire, chacun exclusivement soucieux de son intérêt propre l'État qui recrute des partisans au-delà des frontières parce qu'il se réclame d'une doctrine universelle, devient, par le fait même, une menace pour les autres ». L'équilibre multipolaire découle de la diplomatie réaliste. Elle stipule que les États n'ont pas d'amis ou d'ennemis en soi. Or, l'équilibre bipolaire est « une configuration du rapport des forces telle que la plupart des unités politiques se regroupent autour de deux d'entre elles dont les forces surclassent celles des autres » (Aron, 1962). Chaque coalition a pour objectif suprême d'interdire à l'autre d'acquérir des moyens supérieurs aux siens.

Le nouvel ordre objectif donne une chance à l'Afrique de façonner l'ordre mondial. « C'est est un ordre moral puisque ses valeurs sont celles de l'humanité » (Bertrand, 2004). L'importance stratégique de l'Afrique sur la scène internationale est une opportunité à saisir. Concevoir un monde de paix, telle est la logique des relations internationales. « La conduite raisonnable de la politique est seule rationnelle si l'on donne pour fin au commerce des États la survie des uns et



des autres, la prospérité commune et l'économie du sang des peuples » (Aron, 1962). Toutefois, force est de reconnaître que la stabilité des États dépend de leur puissance. La force d'une unité politique est fondée sur sa capacité d'utiliser les ressources matérielles et humaines. L'influence sur l'ordre mondial implique une hégémonie économique.

Les projections pour l'avenir dessinent un paysage mouvant de l'économie. Le poids économique de l'Afrique peut jouer un rôle politique potentiel dans la reconstruction de l'ordre mondial, mais peut aussi contrebalancer le poids stratégique des puissances. La Chine est un exemple pratique. Elle est une puissance économique confirmée, mais elle aussi est en train de devenir une puissance stratégique, militaire et culturelle. Elle a un statut ambivalent au sein du groupe des BRIC : elle est à la fois reconnue en tant que puissance associée par les pays occidentaux et, en même temps, un leader respecté par les pays du Sud. Elle ne cache plus son désir de puissance, tel que nous pouvons le constater à travers les mots de Zhang Hong-Ming, membre de l'Académie chinoise des sciences : « à notre avis, le but de la politique étrangère chinoise est d'établir un nouvel ordre mondial qui lui permettrait d'occuper une place favorable, lui donnant plus de poids dans les affaires internationales. » Ce nouveau statut de la Chine sur la scène internationale est le résultat de l'ingéniosité du peuple chinois, mais aussi et surtout de la stratégie de son leadership. Cette grande stratégie peut être analysée du point de vue « du réalisme offensif » (Mamadou & Roromme, 2011, p. 21). Cette théorie montre que les États qui augmentent leur puissance militaire sont préoccupés par la répartition des ressources matérielles. Le réalisme offensif rend également compte de la capacité militaire des grandes puissances. Il faut avoir des atouts militaires pour livrer une bataille sérieuse dans une bataille conventionnelle. La croissance économique encourage l'investissement militaire.

La puissance économique et militaire permet de remettre en cause la place d'une nation au sein de l'ordre établi et qui, par conséquent, fait preuve d'ambition politique. L'insatisfaction de l'ordre actuel exige une réforme de la gouvernance à cause de la perte de la légitimité des institutions. Toutefois, influencer sur l'ordre mondial implique une coopération des États africains. Bien qu'il existe des groupements régionaux, les différentes régions de l'Afrique sont mal intégrées les unes aux autres. Alors, il faut réfléchir à un véritable plan d'intégration du continent. Dans ce sens, les processus d'intégration du continent méritent d'être repensés ou améliorés. Le succès d'une véritable intégration repose sur une critique du partenariat au développement proposé ou imposé à l'Afrique par la communauté internationale, car il renferme une dimension stratégique. Ce partenariat est « une mise en œuvre du sens libéral, un



sens politico-idéologique porté par la puissance industrielle, financière, communicationnelle et militaire de l'Occident » (Chouala, 2003).

La perception de l'Afrique à travers le moule idéologico-politique de l'Occident apparaît comme une recolonisation. Il s'agit de penser ou d'organiser l'Afrique à partir de ses valeurs et de ses manières propres. Toutefois, La réappropriation du partenariat ou la coopération entre les États africains constitue, à certains égards, une subversion de l'ordre international qui paraît illégitime. Une coopération dans tous les domaines accroît le capital humain dont l'objectif est l'affirmation de l'indépendance de l'Afrique. Il s'agit de faciliter la visibilité du continent sur la scène internationale, ce qui constitue en toile de fond, l'expression de la puissance.

### **Conclusion**

La formation et la recherche sont déterminantes pour penser un ordre mondial alternatif. Pour éviter de jouer un rôle périphérique ou d'avoir une diplomatie de façade dans les relations internationales, les nations africaines doivent investir dans le capital humain. Le retard de l'Afrique est lié à un investissement insuffisant dans le capital humain. L'état des lieux issu de l'évaluation du système éducatif présente également un manque de politique d'investissement. Au-delà du déficit d'investissement, l'école africaine est prisonnière de l'idéologie coloniale. De ce point de vue, la décolonisation du système d'enseignement permet de penser un école africaine intégrée, basée sur les réalités endogènes. Le fond culturel commun est un impératif pour penser les savoirs, dont l'objectif est de produire des biens et services qui facilitent un développement économique autonome.

Investir dans la formation et la recherche est un impératif pour accroître le capital humain nécessaire au développement des sociétés. Il importe alors de relever plusieurs défis dans la révolution de l'éducation et des compétences, surtout, en investissant dans l'innovation, la science et la technologie. Mais, raisonner en termes de capital humain ou scolaire, une instrumentalisation de l'éducation présente des limites. Au-delà de l'évasion des connaissances ou l'exode des compétences, le système éducatif révèle les tensions et les contradictions des sociétés. D'ailleurs, l'Afrique cumule tous les records. Elle détient l'espérance de vie la plus faible, le taux de mortalité infantile le plus élevé. Or, l'efficacité des structures de formation est évaluée en fonction de son impact sur le développement. Il incombe donc aux gouvernants d'affranchir les peuples du mimétisme technocratique afin d'avoir des citoyens aptes à construire les savoirs et à engager le progrès. La maîtrise des savoirs, gage d'autonomie et de puissance, est un atout pour influencer sur l'ordre mondial. Œuvrer pour un développement



économique et militaire de l’Afrique, c’est permettre à l’Afrique de jouer un rôle politique potentiel dans la reconstitution de l’ordre mondial. Réfléchir à un véritable plan d’intégration du continent, c’est envisager un contrepoids à l’encontre des décisions qui pourraient nuire à la stabilité du continent. La coopération dans tous les domaines du savoir accroît le capital humain, synonyme d’indépendance des peuples.



## BIBLIOGRAPHIE

- Aissa S. & Reghioui A. (2024). « Evaluation épistémologico-méthodologique du capital humain. » *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, Volume 7 : numéro 3, pp 1101-1114.
- Aron R. (1962). *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann- Lévy, pp 65, 144.
- Aron R. (1967). « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ? » *Revue française de science politique*, numéro 5, pp 837-861.
- Bertrand G. (2004). « Ordre international, ordre mondial, ordre global. » *Revue internationale et stratégique*, Volume 2 : numéro 54, pp. 99-107.
- Chouala Y A. (2003). « L'Afrique dans le nouveau partenariat international : enjeux de civilisation ou de puissance. » *Études internationales*, Volume 34 : numéro1, pp 53-78.
- Coulibaly M. (1989). « Pour un développement scientifique et technologique endogène : quelques voies et moyens », *La natte des autres*, Actes du Colloque du centre de recherche pour le développement endogène (C.R.D.E.) Bamako, Paris, Karthala, pp 233, 243.
- Coussy J. (2006). « Etats africains, programmes d'ajustement et consensus de Washington. » *L'Economie politique*, Volume 4 : numéro 32, pp 29-40.
- Edmond F. (1936). « La production agricole des colonies africaines et son organisation. » *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, n°179, pp. 529-542.
- Ela J.M. (2006). *L'Afrique à l'ère du savoir : science, société et pouvoir*, Paris, L'Harmattan, p. 185.
- Fonkoua P. (2006). *Quels futurs pour l'éducation en Afrique ?*, Paris, L'Harmattan, p.23.
- GAZIBO M. & CHANTAL R. (2011). *Un nouvel ordre mondial made in China*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 21.
- Hugon P. (2018). « Politiques éducatives et développement en Afrique », *Marché et organisations*, numéro 32, pp 195-223.
- Niandou Souley A. (1991). « Ajustement structurel et effondrement des modèles idéologiques : Crise et renouveau de l'État africain. » *Études internationales*, Volume 22 : numéro2, pp 253-265.
- Ondo B. M. (2004). « Quelle science pour quel développement en Afrique ? » *Hermès, La Revue*, Volume 3 : numéro 40, pp. 210-215.
- Sall A. (2020). « Regards sur l'éducation en Afrique subsaharienne à l'Horizon 2040, *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, numéro 83, pp 153-165.
- Touré F. (2022). *Management social*, Paris, L'Harmattan, p. 13.
- Yameogo I. (2021). « De l'éthique de l'éducation en Afrique : sur les traces de Joseph Ki-Zerbo. » *Éthique en éducation et en formation*, numéro 10, pp 94-107.